


AVIS D'INSCRIPTION

CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION	24 mars 2017	CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)		CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	X
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		EX	
CA		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)	X		

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier Nomination de membres au Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnement	Point 7.1
---	--------------

Responsable du dossier André Dorion, vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances	Signature 	Date 14 mars 2017
---	---	----------------------

Préparé par Sébastien Drolet, conseiller au Rectorat

Cet avis d'inscription concerne un contrat que le Service des affaires juridiques a déclaré adéquat quant à ses aspects juridiques

DOCUMENTS ANNEXÉS
• Projet de résolution

OBJECTIF Pour information Pour recommandation Pour adoption

RECOMMANDATION OU AVIS
Adopter le projet de résolution ci-joint

Synthèse du dossier

Le vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances a récemment annoncé la désignation de son représentant au Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement (CIME). Il s'agit de monsieur Nicolas Merveille, professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale et cotitulaire de la Chaire internationale sur le cycle de vie. À titre de représentant du vice-recteur, monsieur Merveille assurera la présidence du CIME et veillera à la relance de ses activités. Il convient maintenant de procéder au comblement des postes vacants du Comité.

La composition du CIME est déterminée par l'article 5.2 de la Politique no 37 en matière d'environnement. En vertu de cet article, chacune des associations étudiantes facultaires doit désigner une représentante, un représentant et une, un substitut pour siéger au CIME. Sur recommandation du Comité de la vie étudiante, le Conseil d'administration de l'UQAM procède ensuite aux nominations.

À l'heure actuelle, seulement deux étudiantes, étudiants n'ont pas terminé leur mandat :

- Kim Roy-Bellehumeur, représentante de l'Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation, dont le mandat prend fin le 9 novembre 2017 (2015-A-16937);
- Jérémie Leblanc, représentant de l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, dont le mandat prend fin le 17 juin 2017 (2015-A-16862).

Les postes suivants sont donc à pourvoir :

- 2 -

- Substitut de la représentante de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE-UQAM);
- Substitut du représentant de l'Association étudiante de l'École des Sciences de la gestion (AEESG-UQAM);
- Représentant et substitut de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED-UQAM);
- Représentant et substitut de l'Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AESSUQAM);
- Représentant et substitut de l'Association facultaire des étudiants et étudiantes en arts (AFEA-UQAM);
- Représentant et substitut de l'Association facultaire des étudiants en langues et communication (AFELC-UQAM);
- Représentant et substitut de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH-UQAM).

Les associations étudiantes facultaires sont donc invitées à désigner une, un représentant et une, un substitut pour siéger au CIME. La nomination des membres ayant lieu en fin d'année, les mandats prendront effet le 1^{er} mai 2017 et se termineront le 30 septembre 2018, de façon à permettre leur renouvellement en début d'année académique.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Projet de résolution

Nomination de membres au Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnement

RÉSOLUTION 2017-CVE-XXX

ATTENDU les documents déposés en annexe XXX ;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 37 en matière d'environnement, et plus particulièrement l'article 5 qui définit la composition du Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement;

ATTENDU la fin de mandat de plusieurs membres étudiantes, membres étudiants au Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnement;

ATTENDU les désignations effectuées par les différentes associations étudiantes facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Comité de la vie étudiante :

RECOMMANDE au Conseil d'administration de nommer les personnes suivantes à titre de membres et de membres substitués au Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnement, pour un mandat prenant effet le 1^{er} mai 2017 et se terminant le 30 septembre 2018 :

- XXX, représentant de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE-UQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association étudiante de l'École des Sciences de la gestion (AEESG-UQAM);
- XXX, représentant de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED-UQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED-UQAM);
- XXX, représentant de l'Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AESSUQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AESSUQAM);
- XXX, représentant de l'Association facultaire des étudiants et étudiantes en arts (AFEA-UQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association facultaire des étudiants et étudiantes en arts (AFEA-UQAM);

4-

- XXX, représentant de l'Association facultaire des étudiants en langues et communication (AFELC-UQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association facultaire des étudiants en langues et communication (AFELC-UQAM);
- XXX, représentant de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH-UQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH-UQAM).